

Gv139-01

**RAPPORT D'INTERVENTION
ANCIEN MANEGE – RUE JULIENNE-PIACHAUD 4**
2'500'377 / 1'117'262

Evelyne Broillet-Ramjoué avec la collaboration de
Gionata Consagra

27.01.2017, révisé le 03.05.2022



Ancien Manège (4, rue Julienne-Piachaud)

Fouilles de sauvetage non programmées

Suite aux travaux entrepris, depuis le 25 mai 2016, dans le sous-sol de l'Ancien Manège et dans le cadre de vérifications demandées par Ph. Ramseier, architecte (ateliertraces, Genève), le Service cantonal d'archéologie (SCA) a mené, le 1^{er} juin 2016, de rapides observations dans trois sondages (pour la situation des sondages, Fig. 10).

Sondage 1

Le premier sondage a été effectué au centre de la marquise¹ et a permis la mise au jour de deux structures maçonnières, superposées et d'orientation divergente (Fig. 1). La première structure, la plus profonde et la plus ancienne, se rapporte au parement nord d'un mur (**M1**) orienté NW/SE, arasé à env. 386.86 m et observé jusqu'à une altitude de 385.80 m. Ce mur conserve un étroit ressaut de fondation (00,5 à 0,30 m de largeur), placé légèrement de biais par rapport à son axe. Le parement est soigné et le mortier beige qui lie les pierres est légèrement sablonneux. Sa largeur n'est pas conservée.



Les fondations du mur **M2**, constituées de gros blocs liés à un mortier blanc très solide, reposent sur l'arase de l'élévation précédente².

Fig. 2 Négatif de poutre rectangulaire (**ST7**) incluse dans la fondation du **M2**, reposant sur **M1**.



¹ Le niveau du béton du sol actuel autour du sondage 1 se situe à 388,30 m d'altitude.

² L'arase supérieure de M2 est apparue à 387.85 m d'altitude. Il s'agit d'une grosse maçonnerie dont la largeur n'a pas pu être délimitée dans le cadre du sondage. Il doit s'agir des fondations de l'escalier du XIX^e siècle, probablement détruit au XX^e siècle.



Un négatif de poutre rectangulaire (30 x 20 cm, **ST7**) a, en outre, été repéré à l'interface des deux murs (**Fig. 2 et Fig. 3**). Il est positionné perpendiculairement à l'axe de **M2**.

Fig. 3 Vue détaillée du négatif de la poutre(**ST7**) de **M2**.

Enfin, à l'angle est du sondage avec le mur **M1**, un crâne humain a été retrouvé en stratigraphie (**Fig. 4**)³.



Fig. 4 Coupe du terrain à l'est du sondage 1. Le cercle blanc indique la position de trouvaille du crâne humain (alt. 386,21 - 386,52 m), pris dans les remblais bruns plus anciens, dans lesquels **M1** s'est implanté.

Interprétation

M1 correspond, en fait, à l'extrémité orientale du mur sud du précédent manège, édifié sur les lieux en 1708 (**Fig. 5** et plan annexé)⁴.

Cette bâtie, constituée d'une arène couverte, flanquée d'une écurie et s'ouvrant sur une place, venait remplacer un premier manège, originellement établi au milieu du XVII^e siècle déjà à la Corraterie. Il fut détruit au début du XVIII^e siècle pour des raisons hygiénistes et pour ainsi permettre l'établissement des hôtels particuliers de la rue de la Cité.

Le Manège de Saint-Léger, pour sa part, fut vendu en 1818 à la Municipalité qui décida, vu l'état de vétusté du bâtiment, de le reconstruire.

Un nouveau manège fut finalement érigé selon les plans de François Brolliet entre 1828 et 1829, suivant une nouvelle orientation.

³ Dans ce sondage, d'autres mobilier ont été découverts : ossements de faune, tessons de céramique, tesson de verre, éléments en fer, fragments de tuiles et de mortier et un stylet en os. Outre ce dernier objet et les ossements humains qui ont été préservés et inventoriés, le reste du matériel a été documenté mais pas conservé (cf. Annexes 1 et 2, p. 9).

⁴ Cf. Ripoll 2009 et 2016.

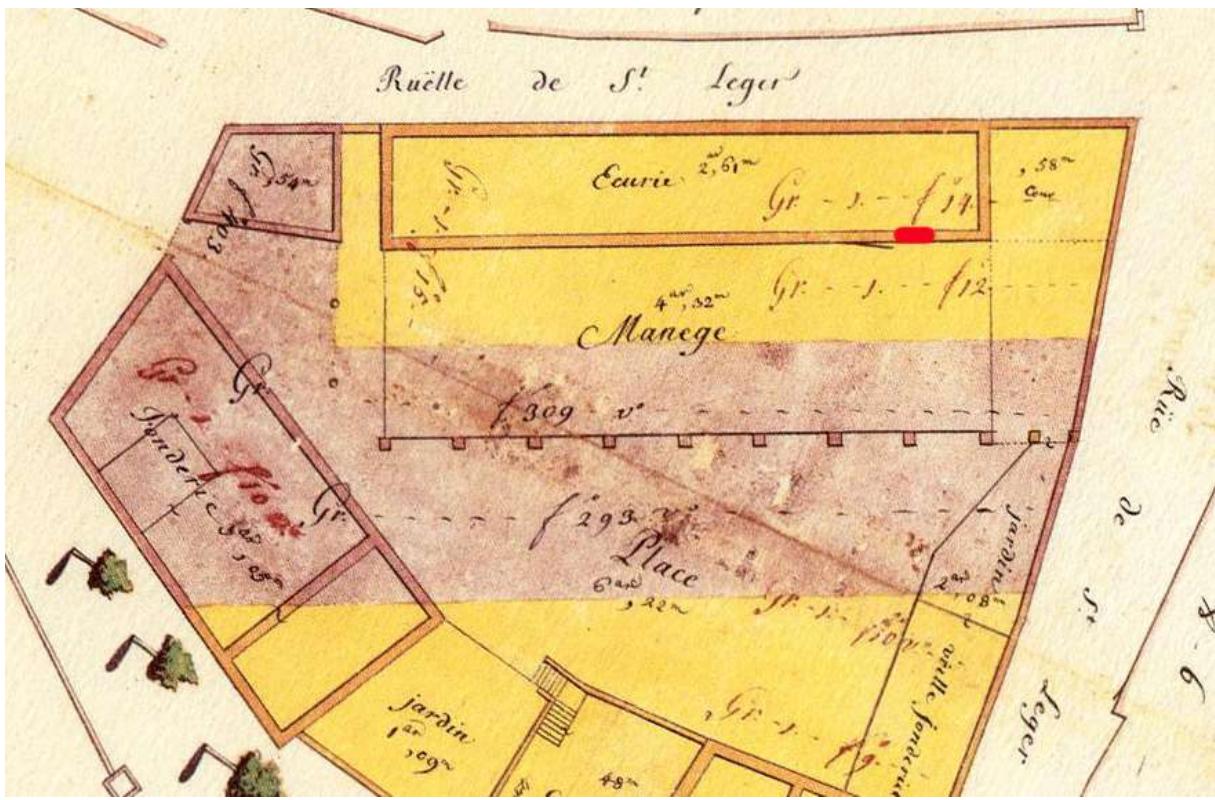
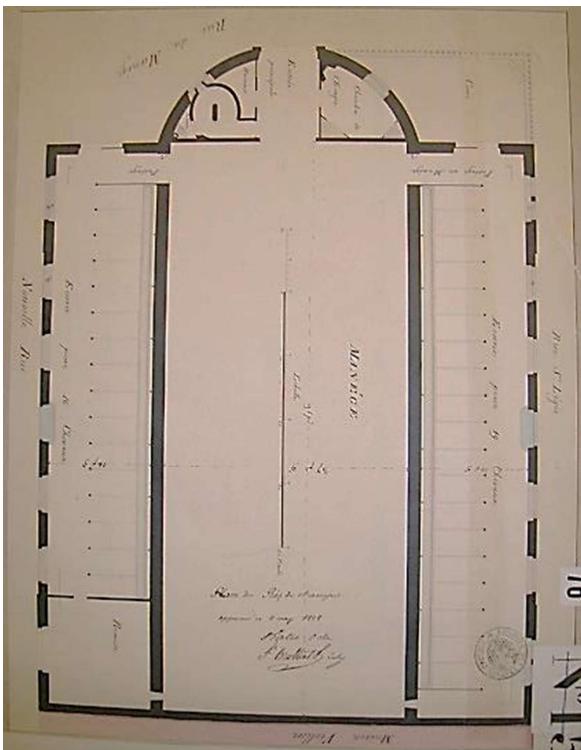


Fig. 5 Plan Billon (1726) : le manège de 1708, en haut, était disposé en largeur le long de la ruelle de Saint-Léger (l'actuelle rue Julienne-Piachaud). En rouge, tronçon de M1, retrouvé dans le sondage 1.



Quant à **M2**, distingué dans le sondage 1, il se rattache probablement au mur de refend, séparant l'entrée principale de l'escalier en colimaçon, construit dans la partie ouest de l'abside du bâtiment du XIX^e siècle (**Fig. 6**).

Quant à la présence d'une poutre dans ses soubassements, elle n'est pas surprenante en soi; cette technique servant habituellement à caler les fondations des murs installés dans un terrain en pente. Elle a été observée à de nombreuses reprises dans des édifices de la ville, datant du XVIII^e ou du XIX^e siècle⁵.

La trouvaille isolée d'un crâne humain constitue, dans ce secteur de la ville, une découverte assez insolite. En ce qui concerne l'histoire du quartier, on sait que le faubourg du Puits, qui

⁵ Notamment dans les soubassements de l'Hôtel Cramer, construit en 1708, à la place du Grand-Mézel, cf. E. Broillet-Ramjoué, "Genève, place du Grand-Mézel 4 – rue de la Tertasse 3". *Archéologie genevoise 2012-2013 (Patrimoine et architecture. Série archéologie 2)*, Genève 2015, p. 98.

se développe sur les lieux d'abord hors les murs de la cité au début du XII^e siècle, est rapidement intégré aux nouveaux remparts urbains entre le XIII^e et le début du XIV^e siècle⁶. Aucun édifice funéraire n'est connu au Moyen-Age dans les alentours qui expliquerait la présence d'une tombe en place. Si, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, la construction de l'hôpital de la Sainte-Trinité, muni d'une chapelle, pourvoyait accueil et soins aux mendians, rien ne permet de suspecter que des défunt y étaient inhumés⁷. Le relief, dans cette partie de la ville, étant très pentu en direction du sud, on ne peut exclure que l'apport de remblais nécessaires à la création d'un terre-plein permettant l'installation du premier manège au XVIII^e siècle, n'ait déplacé des terrains contenant, suivant leur provenance, des restes humains. En l'absence d'informations complémentaires, c'est l'explication qui sera pour l'instant retenue.

Sondage 2

Le deuxième sondage a été réalisé dans la halle principale du bâtiment actuel, au pied de son mur ouest (**M6**), dans une position centrale (**Fig. 10**)⁸. Il a permis le dégagement de deux murs (**M3** orienté NE/SW et **M4** orienté NW/SE), perpendiculaires et liés entre eux, qui sont apparus à un peu moins de 4 m de profondeur (entre 386,52 et 385,86 m d'altitude) (**Fig. 7**). Pour des questions de sécurité, les caractéristiques des maçonneries n'ont pas pu être observées de près. Enfin, un canal d'évacuation d'eau rectangulaire (**ST5**) a été repéré dans le mur du manège actuel (388.02-387.46 m d'altitude) (**Fig. 8**).

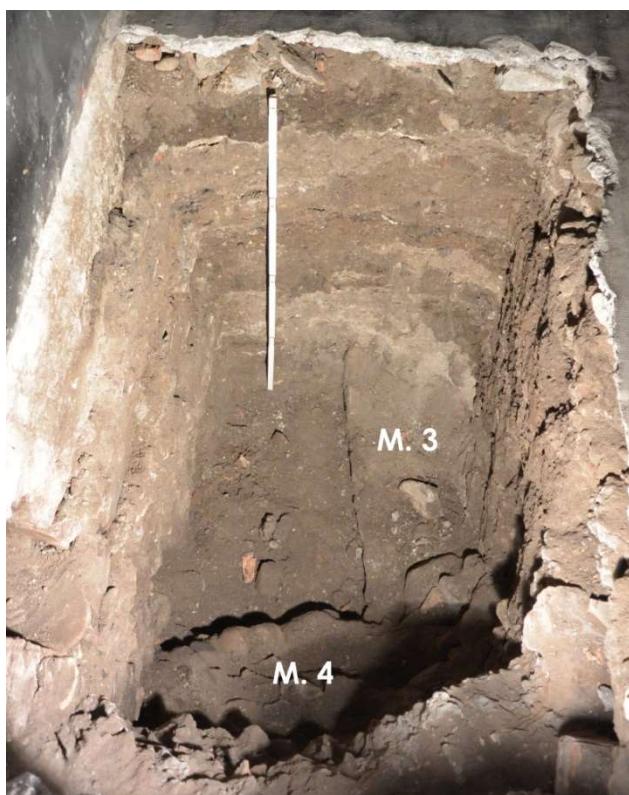


Fig. 7 On observe, au fond du sondage 2, **M3** et **M4**, liés, (**ST5**) et probablement contemporains.



Fig. 8 Canal d'évacuation d'eau rectangulaire dans les fondations du mur ouest du manège actuel.

⁶ Genève, *ville forte*, 2010, pp. 23-43, fig. 21, p. 24 et fig. 29, p. 34.

⁷ Les cimetières médiévaux sont, du moins à l'origine, situés en dehors des limites des villes.

⁸ Le niveau de marche actuel aux abords du sondage 2 se situe à une altitude de 388,22 m.

Interprétation

Il s'avère difficile d'attribuer **M3** et **M4** à une phase historique déterminée en l'absence d'observations plus approfondies. Ils présentent une orientation légèrement différente de celle du manège actuel ou encore de celle du bâtiment du XVIII^e siècle, même s'ils pourraient correspondre à l'emplacement du sixième pilier (compté depuis l'ouest) de l'ancienne arène, représenté sur le plan Billon (**Fig. 10**). Vu la profondeur des maçonneries, elles devraient logiquement être plutôt rattachées à la bâtisse construite en 1708, sans qu'on puisse toutefois en comprendre l'aménagement.

Sondage 3

Effectué au centre du mur sud (**M6**) de la halle principale du bâtiment actuel (**Fig. 10**)⁹, le troisième sondage a permis le dégagement de son ressaut de fondation (30 cm de large à 385.97 m d'altitude) et de dégager son impressionnante implantation dans le terrain (atteignant 383.27 m d'altitude) (**Fig. 9**). Les remblais n'ont pas pu être analysés pour d'évidentes questions de sécurité. La grande profondeur des fondations est due à la pente importante du terrain dans cette partie de la ville, comme on l'aura noté plus haut.

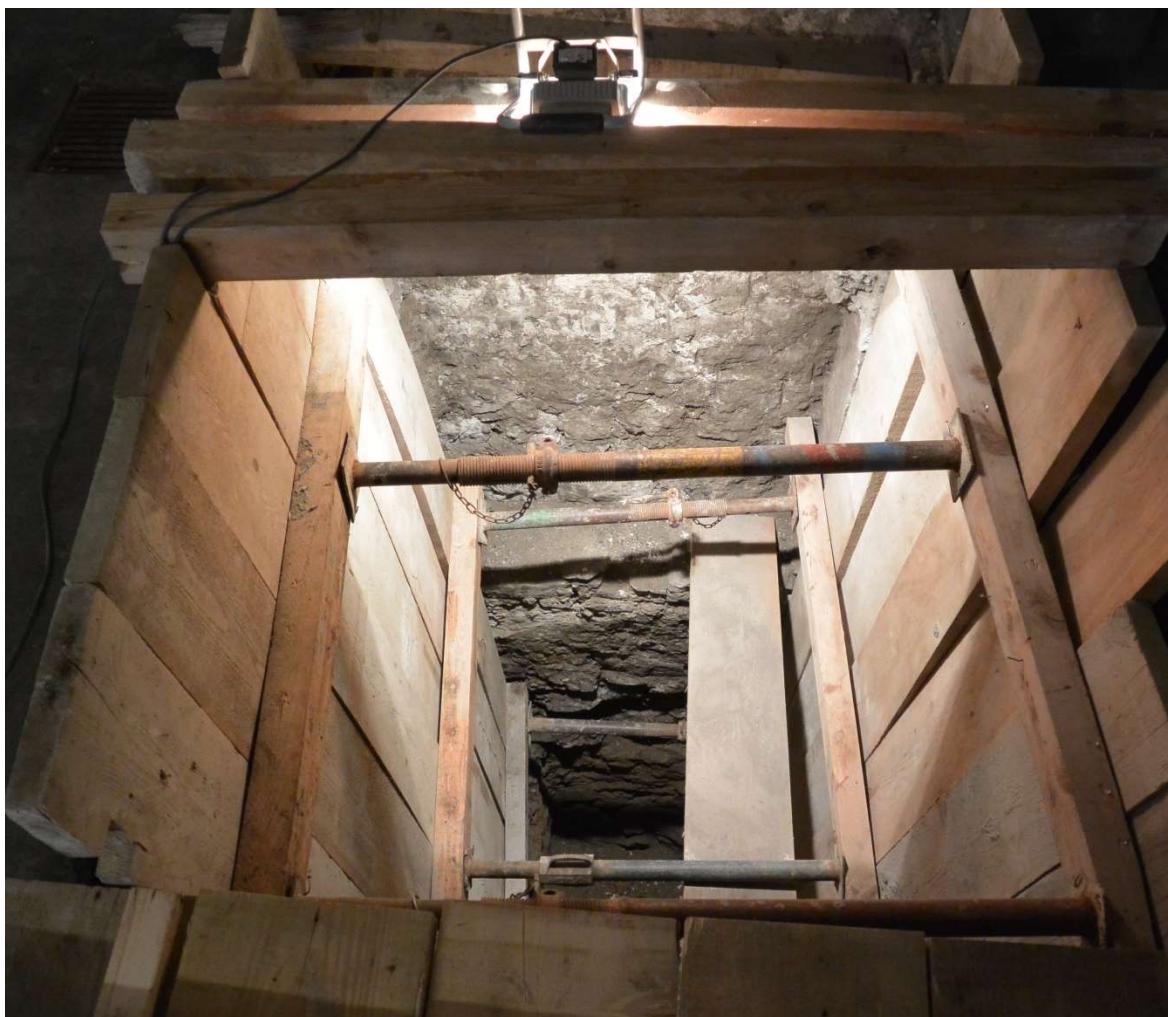


Fig. 9 Fondations de **M6** dans le sondage 3.

⁹ Le niveau de marche actuel autour du sondage 3 se situe à 388,17 m. d'altitude.

Conclusions

Les vestiges mis au jour dans les différents sondages effectués dans le sous-sol de l'Ancien manège actuel viennent corroborer l'état des connaissances historiques du quartier. Elles n'ont rien révélé de fondamentalement nouveau ou de suspect, c'est pourquoi le SCA n'a pas estimé nécessaire d'entreprendre des fouilles complémentaires.



Fig. 10 Plan de l'Ancien Manège actuel avec situation des sondages (Plan Billon, 1726).

Bibliographie

- Genève, *ville forte* 2010 M. de la Corbière (dir.) et al., *Genève, ville forte*. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome III, Berne 2010.
- Ripoll 2009 D. Ripoll, *Le Manège de Saint-Léger: étude historique*, Office du patrimoine et des sites, Genève 2009.
http://www.villegeneve.ch/fileadmin/public/Departement_2/Concours/Etude_historique_Ancien_Manege_Copyright_DAEL.pdf consulté en septembre 2019.
- Ripoll 2016 D. Ripoll, "L'ancien manège de Saint-Léger, rue Piachaud". I. Brunier (dir.) et al., *Genève, espaces et édifices publics*. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome IV, Berne 2016, pp. 245-252.

Crédit des illustrations

Page de garde, https://www.geneve.ch/sites/default/files/2021-10/manege-en-ville-ville-geneve-galerie-014_0.jpg, consulté le 10.04.2022.

Fig. 1 à 4, E. Broillet-Ramjoué et G. Consagra (SCA)

Fig. 5, tiré de Ripoll 2009, fig. 4, p. 7

Fig. 6, tiré de Ripoll 2009, fig. 23, p. 18.

Fig. 7 à 10, E. Broillet-Ramjoué et G. Consagra (SCA).

ANNEXE 1

Chantier	ID	Cat. Lot	Numéro	Sondage	Matériau (type)	Commentaire	Nb sacs	N° caisse	Dépôt	Armoire/etagère
Ancien-Manège	Gv139-01	OH	001	1		Crâne humain, avec une partie de la mandibule inférieure, reste d'un os long probablement supérieur	1	1	Casemate	4B/12
Ancien-Manège	Gv139-01	OB	001	1	os	Stylet 7 cm long. x 0,4-0,7 cm ép.	1		Versoix	

ANNEXE 2

Chantier	ID	N°	Date	Type	Description	Auteur
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0001	01.06.2016	Plongée	Sond.1, M1 et ses fondations, vue du nord	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0002	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 et ses fondations, vue du nord	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0003	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 et ses fondations, vue du nord	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0004	01.06.2016	De face	Sond. 1, ST7 dans M2, vue du nord-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0005	01.06.2016	De face	Sond. 1, ST7 dans M2, vue de l'est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0006	01.06.2016	De face	Sond. 1, Détail de ST7 sous M2, vue de l'est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0007	01.06.2016	De face	Sond. 1, ST7 dans M2, vue de l'est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0008	01.06.2016	Zénithale	Vue du sondage 1 avec M1, à gauche, et M2, à droite	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0009	01.06.2016	Zénithale	Sond. 1, M1 et ses fondations, vue du nord, avec, à droite, M2	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0010	01.06.2016	Zénithale	Sond. 1, M1 et ses fondations, vue du nord, avec, à droite, M2	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0011	01.06.2016	Zénithale	Sond. 1, M1 et ses fondations vue du nord, avec à droite M2	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0012	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 et ses fondations, vue du nord, avec, au premier plan, M2	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0013	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M2 vu du nord-est et M1 à gauche	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0014	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 et M2 vus du nord-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0015	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 et M2 vus du nord	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0016	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 et M2 vus du nord	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0017	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 et ses fondations vus du nord	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0018	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 et M2 vus du nord	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0019	01.06.2016	Plongée	Vue du sondage 1 avec M1, en haut, et M2, à droite	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0020	01.06.2016	De face	Sondage 2, vue du sud-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0021	01.06.2016	Plongée	Sond. 2, ST5 en hauteur, M4, à gauche au fond et M3 au fond en bas, vue du sud-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0022	01.06.2016	Plongée	Sond. 2, ST5 en hauteur, M4, à gauche au fond, vue du sud-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0023	01.06.2016	Plongée	Sond. 2, ST5 en hauteur à droite, M4 et M3 au fond, vue du nord-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0024	01.06.2016	De face	Sondage 3 vu du nord-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0025	01.06.2016	Plongée	Sond. 3, M6 avec ses ressauts de fondations, vu du nord-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0026	01.06.2016	Plongée	Sond. 2, au fond à gauche M3 et en haut M4, vue du nord-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0027	01.06.2016	De face	Sond. 1, lien entre M1 et M2, vue du nord	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0028	01.06.2016	De face	Sond. 1, M2 et ST7, vue du nord-est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0029	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, M1 à droite et M2 en haut, vue de l'est	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0030	01.06.2016	Plongée	Sond. 1, vue du nord-ouest des remblais du côté de M1	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0031	01.06.2016	Plongée	Sond. 2, M4 en bas et M3 à droite, vue du sud-ouest	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0032	01.06.2016	Plongée	Sond. 2, détail M4 en bas et M3 à droite, vue du sud-ouest	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0033	01.06.2016	Plongée	Sond. 2, M4 en bas et M3 à droite, vue du sud-ouest	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0034	01.06.2016	Plongée	Sond. 2, remblais scellant M3, vue du sud-ouest	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0035	28.04.2022	Zénithale	Ossements humains OH_0001	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0036	28.04.2022	Plongée	Ossements humains OH_0001	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0037	28.04.2022	Zénithale	Stylet en os OB_0001	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0038	28.04.2022	Zénithale	Fragment de verre	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0039	28.04.2022	Zénithale	Eléments en fer	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0040	28.04.2022	Zénithale	Fragments de tuiles	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0041	28.04.2022	Zénithale	Tessons de céramique	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0042	28.04.2022	Zénithale	Fragments de mortier	ebr
Ancien-Manège	Gv139-01	Ph0043	28.04.2022	Zénithale	Ossements de faune	ebr